



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ TRANSMANCHE**

SÉANCE DU 04 AVRIL 2025
PRÉ-CONVOCATION EN DATE DU 10 MARS 2025
CONVOCATION EN DATE DU 25 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N°2025/CS/04/01

ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT),
Vu les arrêtés préfectoraux du 19 octobre 2000 et 11 octobre 2024
Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
Les propositions du Président entendues
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres

Vu la loi de finances pour 2024 n° 2023-1322 du 29 décembre 2023, en particulier son article 205 ;

Considérant l'obligation de mettre en œuvre le compte financier unique (CFU) au plus tard au titre l'exercice comptable 2026 en lieu et place du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant le rapport présenté en séance exposant les résultats, les opérations budgétaires ainsi que les grandes masses financières et les principaux ratios,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide s'adopter le compte financier unique de l'exercice 2024 qui fait apparaître les résultats suivants :

Pour le budget principal

	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution (Recettes - Dépenses)
Section d'Investissement	301 992,00 €	- €	+301 992,00 €
Section de Fonctionnement	318 384,27 €	257 331,48 €	+61 052,79 €
Total cumulé des 2 sections	620 376,27 €	257 331,48 €	
SOLDE DE L'EXERCICE DEGAGE SUR 2024			+363 044,79 €

	Résultat de clôture exercice précédent 2023	Exercice 2024		Résultat de clôture 2024
		Part affectée à l'investiss exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	
Section d'Investissement	+98 008,12 €	- €	+301 992,00 €	+400 000,12 €
Section de Fonctionnement	+83 532,52 €	- €	+61 052,79 €	+144 585,31 €
TOTAUX	+181 540,64 €	- €	+363 044,79 €	+544 585,43 €

Pour le budget annexe

	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution (Recettes - Dépenses)
Section d'Investissement	20 591 260,99 €	18 214 697,98 €	+2 376 563,01 €
Section d'exploitation	23 928 026,00 €	25 601 430,00 €	-1 673 404,00 €
Total cumulé des 2 sections	44 519 286,99 €	43 816 127,98 €	
SOLDE DE L'EXERCICE DEGAGE SUR 2024			+703 159,01 €

	(1) Résultat de clôture exercice précédent 2023	Exercice 2024				CUMUL
		Part affectée à l'investisst exercice 2024	(2) Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024 (1 + 2)	Reste à réaliser à reporter en N+1	
Section d'Investissement	+9 257 534,25 €		+2 376 563,01 €	+11 634 097,26 €	- €	+11 634 097,26 €
Section d'exploitation	+13 015 233,39 €	- €	-1 673 404,00 €	+11 341 829,39 €		+11 341 829,39 €
TOTAL CUMULE BUDGET ANNEXE	+22 272 767,64 €	- €	+703 159,01 €	+22 975 926,65 €	- €	+22 975 926,65 €

Nombre de votants : ~~18~~ 17
 Vote Pour : ~~18~~ 17
 Vote Contre : 0
 Abstention : 0

Le Président,

Alain BAZILLE



NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Cette note se décompose comme suit :

I – LE CADRE GENERAL DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

II – LA PRESENTATION DE LA STRUCTURE

III – LES ELEMENTS DE CONTEXTE DE L'ANNEE 2024

IV – LE BILAN FINANCIER DU SMPAT POUR 2024

- 1^{ère} partie le budget principal
- 2^{ème} partie le budget annexe

I – LE CADRE GENERAL DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour le Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT) ; elle est disponible sur simple demande au secrétariat aux heures d'ouvertures des bureaux ainsi que sur le site internet du SMPAT : smpat76.fr

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a institué une expérimentation du compte financier unique (CFU) qui s'est déroulée de l'exercice budgétaire 2021 à l'exercice budgétaire 2023. Compte tenu du succès de l'expérimentation et sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement sur l'expérimentation du compte financier unique, l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales.

Le SMPAT a choisi de mettre en œuvre le CFU à compter de 2024 pour son budget principal (M57) et son budget annexe (M4).

Le compte financier unique vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

À la clôture de l'exercice, le vote du compte financier unique constitue l'arrêté des comptes du SMPAT. Il permet de dégager le résultat de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement ainsi que les restes à réaliser des deux sections. Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir soit un excédent, soit un besoin de financement. Dans ce dernier cas, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture intégrale de ce besoin de financement de la section d'investissement.

II – LA PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le SMPAT est une personne morale de droit public qui a pour objet de promouvoir et sauvegarder la liaison maritime Dieppe-Newhaven et d'initier des actions de développement touristique et économique en lien direct avec l'activité Transmanche.

Le Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT) a été créé en octobre 2000 pour relancer la liaison maritime entre Dieppe et Newhaven suite au désengagement d'opérateurs privés.

Plus de 20 ans après cette initiative, le maintien de la liaison Dieppe-Newhaven et le soutien constant des acteurs publics locaux témoignent de l'importance que revêt cette liaison pour le territoire de la Seine-Maritime et plus largement pour le territoire normand.

Outre une offre de transport de qualité entre la Seine-Maritime et le Royaume-Uni, outre une connexion transfrontalière au service de la culture transmanche, la liaison Dieppe-Maritime permet de contribuer activement au développement touristique et territorial.

Les retombées de la liaison caractérisées par les consommations locales effectuées notamment par les britanniques en séjour ou en transit, le recours aux fournisseurs locaux dans le cadre de l'exploitation de la ligne, les emplois directs et indirects générés, le soutien aux deux ports desservis, le soutien à la filière locale de transport et logistique, la contribution aux échanges internationaux, ou encore la contribution à la filière vélo à travers la faisabilité de l'Avenue Verte London-Paris, confèrent à la ligne Dieppe-Newhaven un rôle clé d'attractivité territoriale.

Le SMPAT est un établissement public composé :

- du Département de la Seine-Maritime,
- de la Communauté d'Agglomération «Dieppe-Maritime»
- de la CCI Rouen Métropole
- de la Communauté de Communes Falaises du Talou
- de la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Le SMPAT est actionnaire à 82,82% de la Société d'économie mixte locale de coopération transmanche (SEML), unique actionnaire du Port de Newhaven.

Le Syndicat est dirigé par le Comité Syndical composé de 30 représentants dont 20 du Département de la Seine-Maritime, 4 de Dieppe-Maritime, 2 de la CCI Rouen Métropole, 2 de la Communauté de Communes Falaises du Talou et 2 de la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Le Comité syndical est présidé par Monsieur Alain BAZILLE depuis octobre 2019.

Aux côtés d'Alain Bazille, Monsieur André Gautier et Madame Imelda Vandecandelaere, assurent la Vice-Présidence du SMPAT.

La gestion de la ligne est externalisée depuis 2007 au moyen d'une délégation de service public (DSP). Pour le contrat courant du 01^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027 (DSP3), le délégataire est la société DFDS Seaways.

La DSP3 prévoit que le Syndicat couvre les obligations de services publics (1690 traversées mini. /an) en s'engageant à verser une compensation annuelle sur la durée du contrat telle que résultant de l'offre des candidats basée sur les recettes et charges prévisionnelles de l'exploitation, dans les conditions économiques à la date de remise de l'offre. Auxquelles s'ajoutent, conformément au contrat, les charges de soutes. Les charges de soutes, sont compensées par le SMPAT en fonction des dépenses réellement constatées.

III – LES ELEMENTS DE CONTEXTE DE L'ANNEE 2024 :

L'année 2024 a été marquée par :

- ✎ l'adhésion de deux nouveaux membres au SMPAT : communauté de communes Falaise du Talou et communauté de communes Terroir de Caux
- ✎ un plan d'investissement d'envergure pour moderniser les ferries (8,45 M€) ;
- ✎ le versement par le Département de la Seine-Maritime d'une partie de sa participation en subvention d'équipement : 6,52 M€ (5,18 M€ en 2023) ;
- ✎ l'absence d'échéance de remboursement d'emprunt. En effet, depuis fin décembre 2023, le SMPAT dispose d'un seul contrat de prêt conclu avec la Caisse d'Épargne Normandie (Crédit Foncier) dont le premier remboursement n'intervient qu'en 2025 ;
- ✎ un niveau de fréquentation record de l'activité passagers ; quant au segment fret, les niveaux de fréquentation 2024 ont continué leur baisse tendancielle et le nombre de chauffeurs fret suit logiquement cette tendance ;
- ✎ les charges de soutes en-deçà des prévisions 2024 : 7,2 M€ en réalisé contre 7,8 M€ de prévisions (hors reversement de la BAF : 681 K€) ;

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2019-2024	Evolution 2024-2023
Passagers tourisme (hors chauffeurs)	340 135	98 765	67 933	341 925	365 344	386 305	+13,57%	+5,74%
Véhicules tourisme (y compris les vélos)	137 645	46 954	34 197	140 986	146 342	150 673	+9,46%	+2,96%
Fret	37 846	36 264	29 400	32 216	29 417	26 781	-29,24%	-8,96%

IV – LE BILAN FINANCIER DU SMPAT POUR 2024

Le SMPAT, pour répondre à la nécessité d'individualiser les opérations de l'activité de transport maritime dans un budget dédié gère 2 budgets :

- Le budget principal géré en M57 (1^{ère} partie)
- Le budget annexe géré en M4 (2^{ème} partie)

Les comptes 2024 de ces deux budgets ont été approuvés le 4 avril 2025 par le comité syndical. Ils peuvent être consultés sur demande au secrétariat du SMPAT aux heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet du SMPAT : smpat76.fr

1ERE PARTIE – LE BUDGET PRINCIPAL (Nomenclature M 57)

Cette première partie concerne le budget principal qui porte sur les dépenses relatives au fonctionnement courant du SMPAT, aux dépenses administratives et à la promotion de l'activité de la ligne.

Les tableaux ci-après transcrivent les opérations budgétaires en prévisions et réalisations (réels et ordre) ainsi que les résultats 2024 et les principaux ratios.

1) Les opérations budgétaires du budget principal pour l'exercice 2024

1.1. Les prévisions

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 reprend les décisions budgétaires du budget primitif 2024 voté le 25 mars 2024 avec l'affectation du résultat 2023 ainsi que la décision modificative n° 1 du 9 décembre 2024.

Conformément à la réglementation, le budget principal 2024 a été voté en équilibre, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	B.P. 2024	Proposition DM1	BP + DM1
Section d'investissement			
Recettes	250 008,12 €	+ 150 000	400 008,12 €
Dépenses	250 008,12 €	+ 150 000	400 008,12 €
Section de fonctionnement			
Recettes	340 082,52 €	+ 62 000	402 082,52 €
Dépenses	340 082,52 €	+ 62 000	402 082,52 €
			- €
Total recettes 2 sections	590 090,64 €	+ 212 000	802 090,64 €
Total dépenses 2 sections	590 090,64 €	+ 212 000	802 090,64 €

1.2. Présentation des réalisations

a) La section d'investissement

Recettes d'investissement	Montants Réalisés 2024	Dépenses d'investissement	Montants Réalisés 2024
Total des recettes d'équipement	-	Total des dépenses d'équipement	-
Total des recettes financières	300 000,00	Total des dépenses financières	-
Total des recettes réelles	300 000,00	Total des dépenses réelles	-
Total des recettes d'ordre	1 992	Total des dépenses d'ordre	-
Total général recettes d'investissement (réelles + ordre)	301 992	Total général dépenses d'investissement (réelles + ordre)	-

Les recettes d'investissement : correspondent au remboursement par la SEML de Coopération Transmanche de 100 % de l'avance en compte courant d'associés (300 K€) et à l'amortissement du site internet dédié au SMPAT permettant de décrire l'institution, de donner des informations d'actualité sur la ligne Dieppe-Newhaven et de publier les actes administratifs du Syndicat.

Les dépenses d'investissement : sans objet

b) La section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	Montants Réalisés 2024	Dépenses de fonctionnement	Montants Réalisés 2024
Atténuation de charges (013)	1 458	Charges à caractère général (011)	15 858
Dotations subventions et participations	316 926	Charges de personnel et frais assimilés (012)	239 106
Produits de gestion courante	0	Autres charges de gestion courante	0,79
		Dotations aux provisions pour risques et charges	375
Total des recettes réelles	318 384	Total des dépenses réelles	255 339
Total des recettes d'ordre		Total des dépenses d'ordre	1 992
Total général recettes de fonctionnement (réelles + ordre)	318 384	Total général dépenses de fonctionnement (réelles + ordre)	257 331

Les recettes de fonctionnement proviennent des recettes institutionnelles du SMPAT, leurs montants s'élèvent à 316 926 € dont :

- Département de la Seine-Maritime :	248 115 €
- Dieppe-Maritime :	6 656 €
- CCI Seine Mer Normandie :	230 €
- Communauté de Communes Falaise du Talou :	50 000 €
- Communauté de Communes Terroir de Caux :	11 926 €

Les dépenses de fonctionnement retracent l'ensemble des dépenses de fonctionnement courantes et récurrentes du SMPAT. Elles regroupent l'ensemble des charges liées à la structure et aux dépenses administratives.

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) comptabilisent principalement la location immobilière des bureaux, les frais de maintenance du logiciel comptable, les assurances, la formation....

Les autres charges de fonctionnement sont les dépenses liées aux charges du personnel pour le personnel administratif (chapitre 012).

Les effectifs de la structure pour 2024 :

L'organigramme est le suivant :

- 1 poste de Directeur général, assuré par le DGA «Pôle Aménagement et Mobilité» du Département de Seine-Maritime (temps partiel 20%) ;
- 1 poste d'assistante du directeur général, en charge du secrétariat et de l'organisation des séances, assuré en l'état par un agent territorial départemental de catégorie B, mis à disposition par le Département de la Seine-Maritime à temps partiel (20%) ;
- 1 poste de directeur administratif & financier à temps plein, agent de catégorie A sous CDD (37h40/semaine) ;
- 1 poste de responsable comptable et budgétaire à temps plein, sous CDI (37h40/semaine) ;
- 1 poste de responsable développement à temps plein, dédié principalement au développement territorial de la ligne, ce poste assuré dans le cadre d'une mise à disposition d'un agent territorial départemental de catégorie A jusqu'à fin septembre (37h40/semaine).

2) Les résultats

2.1. Le résultat de l'exercice 2024 :

Le résultat de l'exercice correspond aux recettes moins les dépenses sur la période 2024 (investissement et fonctionnement). Le résultat de l'exercice 2024 est positif : + 363 K€.

	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution (Recettes - Dépenses)
Section d'Investissement	301 992,00 €	- €	+301 992,00 €
Section de Fonctionnement	318 384,27 €	257 331,48 €	+61 052,79 €
Total cumulé des 2 sections	620 376,27 €	257 331,48 €	
SOLDE DE L'EXERCICE DEGAGE SUR 2024			+363 044,79 €

2.2. Le résultat de clôture 2024 :

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exercice en prenant en compte la situation financière au 31 décembre de l'année précédente. Le résultat de clôture constitué sur les années précédentes (182K€ en 2023) permet de dégager un résultat de clôture positif de +545K€ sur 2024.

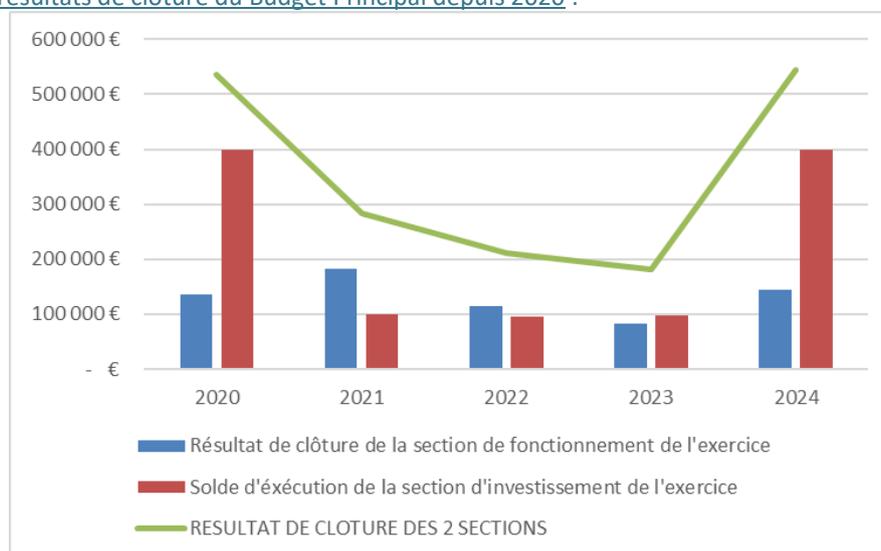
	Résultat de clôture exercice précédent 2023	Exercice 2024		Résultat de clôture 2024
		Part affectée à l'investistt exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	
Section d'Investissement	+98 008,12 €	- €	+301 992,00 €	+400 000,12 €
Section de Fonctionnement	+83 532,52 €	- €	+61 052,79 €	+144 585,31 €
TOTAUX	+181 540,64 €	- €	+363 044,79 €	+544 585,43 €

Les résultats de la section d'investissement, le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à 400 K€ contre 98K€ en 2023. Cette augmentation s'explique par le remboursement à 100 % de l'avance en compte courant d'associés par la Société d'Économie Mixte Locale de Coopération Transmanche.

Les résultats de la section de fonctionnement : le résultat de clôture de la section de fonctionnement est passé de 84 K€ en 2023 à 145 K€ en 2024. Cette évolution provient :

- des subventions (+ 106 K€) dont 62 K€ issus de l'adhésion, en juin 2024 de deux nouveaux membres au SMPAT : communautés de communes Falaise du Talou et Terroir de Caux,
- et de dépenses réelles non réalisées (honoraires, formation, charges du personnel).

Évolution des résultats de clôture du Budget Principal depuis 2020 :



3) Les principaux ratios 2024 du budget principal

Dépenses de personnel	239 106 €
Dépenses réelles de fonctionnement	255 339 €
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	94%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital	255 339
Recettes réelles de fonctionnement	318 384
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	80%
Dépenses d'équipement brut	0
Recettes réelles de fonctionnement	318 384 €
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	Néant
Epargne brute (recettes réelles - dépenses réelles de fonctionnement)	63 045 €
Recettes réelles de fonctionnement	318 384 €
Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	20%

2EME PARTIE – LE BUDGET ANNEXE (Nomenclature M 4)

Le budget annexe porte sur les dépenses et les recettes relatives à l'exploitation de la ligne. Ce service étant externalisé, le SMPAT doit verser une compensation financière au délégataire (DFDS Seaways) pour couvrir les obligations de service public. Le montant de cette compensation de service public est fixé au contrat de DSP et actualisé annuellement. Le SMPAT prend également en charge les soutes. Le délégataire, quant à lui, doit verser une partie de ses résultats si ces derniers s'avèrent supérieurs à 1M€.

Les tableaux ci-après transcrivent les opérations budgétaires en prévisions et réalisations (réels et ordre) ainsi que les résultats 2024 et les principaux ratios.

1) Les opérations budgétaires du budget annexe pour l'exercice 2024

1.1. Les prévisions

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 reprend les décisions budgétaires du budget primitif 2024 voté le 25 mars 2024 avec l'affectation du résultat 2023 ainsi que la décision modificative n° 1 du 9 décembre 2024. Conformément à la réglementation, le budget annexe 2024 a été voté en équilibre, comme suit :

BUDGET ANNEXE	B.P. 2024	Proposition DM1	BP + DM1
Section d'investissement			
Recettes	32 548 303,25 €	-	32 548 303,25 €
Dépenses	32 548 303,25 €	-	32 548 303,25 €
Section d'exploitation			
Recettes	36 233 659,39 €	+ 320 000	36 553 659,39 €
Dépenses	36 233 659,39 €	+ 320 000	36 553 659,39 €
Total recettes 2 sections	68 781 962,64 €	+ 320 000	69 101 962,64 €
Total dépenses 2 sections	68 781 962,64 €	+ 320 000	69 101 962,64 €

1.2. Présentation des réalisations

a) La section d'investissement

Recettes d'investissement	Montant réalisés 2024	Dépenses d'investissement	Montants réalisés 2024
Recettes d'équipement	6 522 715	Emprunts et dettes assimilées	-
Recettes financières	- €	Immobilisations financières	8 454 968
Opérations d'ordre d'investissement	14 068 546	Opérations d'ordre d'investissement	9 759 730
Total général recettes d'investissement	20 591 261 €	Total général dépenses d'investissement	18 214 698 €

Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent au versement d'une subvention d'équipement du Département de la Seine-Maritime pour 6,52 M€, ce montant va couvrir les travaux de modernisation sur les navires et les équipements à venir.

Les opérations d'ordre d'investissement retracent, quant à elles, les opérations liées aux amortissements des navires et de leurs équipements (4,5 M€), au transfert de charges lié aux pénalités de renégociation de la dette (1,1 M€ : lissage sur 6 ans de la charge de l'indemnité pour remboursement anticipé de l'emprunt RBS de 6,67 M€) et aux opérations d'ordre patrimoniales qui correspond à l'inscription à l'actif des travaux de modernisation (égales aux dépenses d'investissement soit 8,45 M€).

Les dépenses d'investissement

Ces dépenses comptabilisent des **dépenses réelles** liées à des immobilisations financières (8,45 M€). Pour 2024, il s'agit de la rénovation et l'agrandissement de la boutique, de la création d'espaces dédiés aux chauffeurs et à la rénovation des cabines (travaux réalisés en avril 2024 pour le Côte d'Albâtre et en janvier 2024 pour le Seven Sisters).

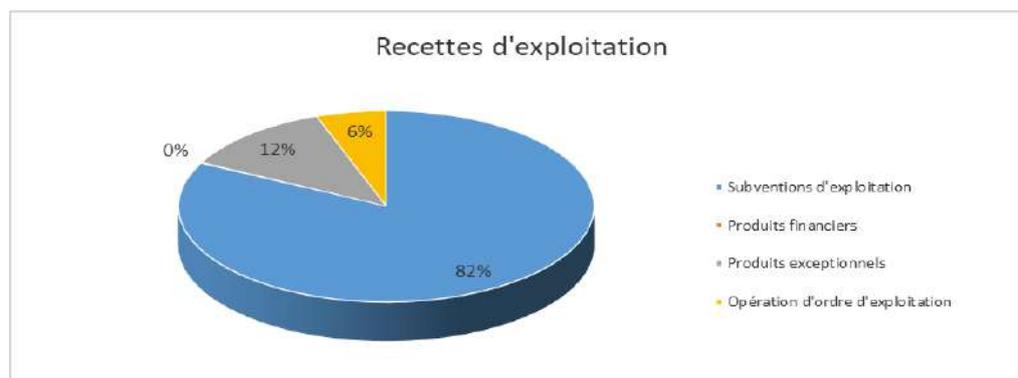
Des dépenses d'ordre permettant de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif du SMPAT. Sur l'exercice 2024, ces opérations concernent :

- ✓ des opérations d'ordre de transfert entre sections comprenant l'intégration au résultat comptable des subventions d'équipements reçues (1,3 M€),
- ✓ des opérations patrimoniales pour 8,45 M€ que l'on retrouve en recettes d'investissement pour le même montant (opération d'ordre à l'intérieur de la section).

b) La section d'exploitation

Recettes d'exploitation	Montants réalisés 2024	Dépenses d'exploitation	Montants réalisés 2024
Subventions d'exploitation	19 723 985 €	Charges à caractère général	99 011 €
Produits financiers	34 628 €	Charges financières (y compris Intérêts Courus Non Echus)	2 108 685 €
Produits exceptionnels	2 864 651 €	Charges exceptionnelles (y compris rattachements)	17 780 156 €
Opération d'ordre d'exploitation	1 304 762 €	Opérations d'ordre d'exploitation	5 613 578 €
Total général recettes d'exploitation	23 928 026 €	Total général dépenses d'exploitation	25 601 430 €

Les recettes d'exploitation



Les recettes réelles d'exploitation correspondent aux :

- ✓ Participations des collectivités pour 19 723 985 € réparties de la façon suivante :

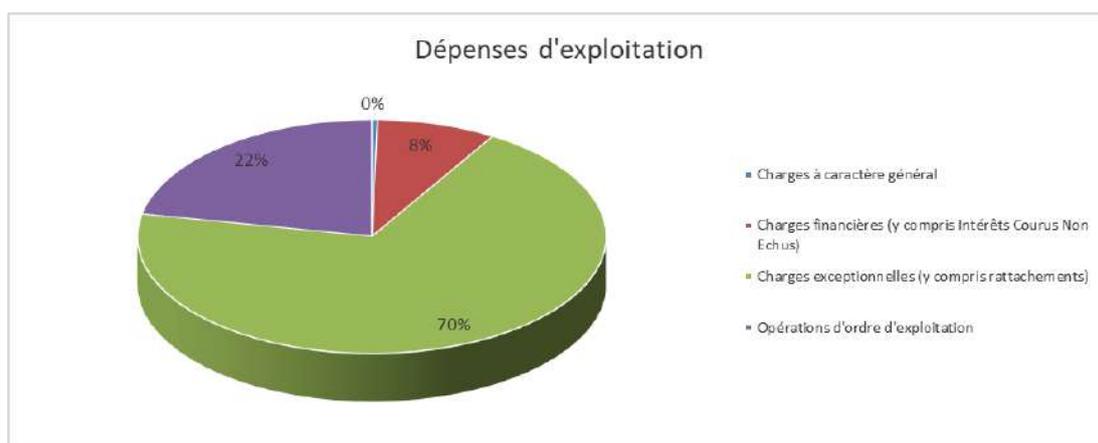
▪ Département de la Seine Maritime	:	19 015 324 € *
▪ Dieppe Maritime	:	685 039 €
▪ C.C.I. Rouen Métropole	:	23 622 €

*subvention totale du Département de la Seine-Maritime sur le budget annexe : 25 538 039 € dont 6 522 715 € en section d'investissement et 19 015 324 € en section d'exploitation

- ✓ Produits financiers pour 35 K€.
- ✓ Produits exceptionnels pour 2,86 M€ : principalement le reversement d'une partie du résultat (profit share) par le délégataire DFDS Seaways au SMPAT

Les **recettes d'ordre d'exploitation** concernent l'intégration au résultat comptable de la quote-part des subventions perçues de la Région et du Département de Seine-Maritime (1,3 M€).

Les dépenses d'exploitation



Les dépenses réelles d'exploitation :

Les charges à caractère général (99 K€) correspondent principalement aux honoraires versés aux prestataires financiers et techniques qui assistent le SMPAT dans le suivi de la délégation de service.

Les charges financières (2,1 M€) couvrent les intérêts d'emprunt (Intérêts Courus Non Échus) des navires.

Les charges exceptionnelles comptabilisent essentiellement la compensation de service public versée par le SMPAT au délégataire et les charges de soutes.

La contribution de service public pour 2024 a été conforme au contrat soit 10,395 M€.

Auxquelles se sont ajoutées une charge nette de carburant pour 2024 de 6,5 M€.

Les dépenses d'ordre d'exploitation concernent exclusivement des opérations d'ordre de transfert entre sections et correspondent aux dotations aux amortissements des biens pour 4 501 K€ et au lissage sur 6 ans de la charge de l'indemnité pour remboursement anticipé de l'emprunt RBS (IRA) pour 1 112 K€.

Pour 2024, les résultats de l'exécution du budget sont les suivants :

2) Les résultats

2.1. Le résultat de l'exercice 2024 :

Le résultat de l'exercice correspond aux recettes moins les dépenses sur la période 2024 (investissement et exploitation). Le résultat de l'exercice 2024 est positif : + 703 159,01 €

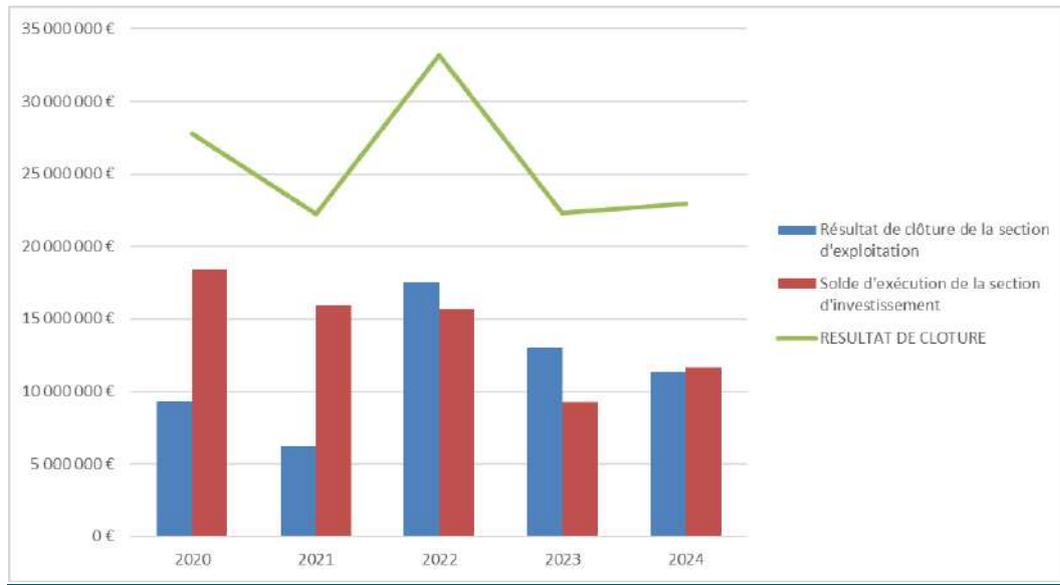
	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution (Recettes - Dépenses)
Section d'Investissement	20 591 260,99 €	18 214 697,98 €	+2 376 563,01 €
Section d'exploitation	23 928 026,00 €	25 601 430,00 €	-1 673 404,00 €
Total cumulé des 2 sections	44 519 286,99 €	43 816 127,98 €	
SOLDE DE L'EXERCICE DEGAGE SUR 2024			+703 159,01 €

2.2. Le résultat de clôture :

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exercice en prenant en compte la situation financière au 31 décembre de l'année précédente. Le résultat de clôture 2024 est positif : + 22 975 926,55 €.

	(1) Résultat de clôture exercice précédent 2023	Exercice 2024				CUMUL
		Part affectée à l'investisst exercice 2024	(2) Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024 (1 + 2)	Reste à réaliser à reporter en N+1	
Section d'Investissement	+9 257 534,25 €		+2 376 563,01 €	+11 634 097,26 €	- €	+11 634 097,26 €
Section d'exploitation	+13 015 233,39 €	- €	-1 673 404,00 €	+11 341 829,39 €		+11 341 829,39 €
TOTAL CUMULE BUDGET ANNEXE	+22 272 767,64 €	- €	+703 159,01 €	+22 975 926,65 €	- €	+22 975 926,65 €

Évolution des résultats de clôture du Budget Annexe depuis 2020 :

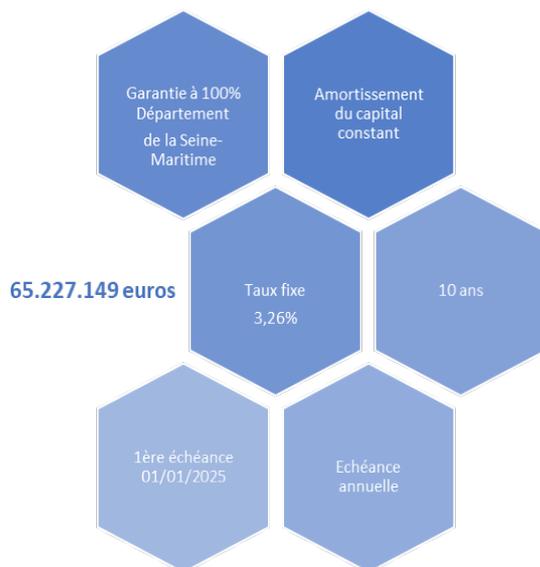


3) Focus sur la dette du SMPAT

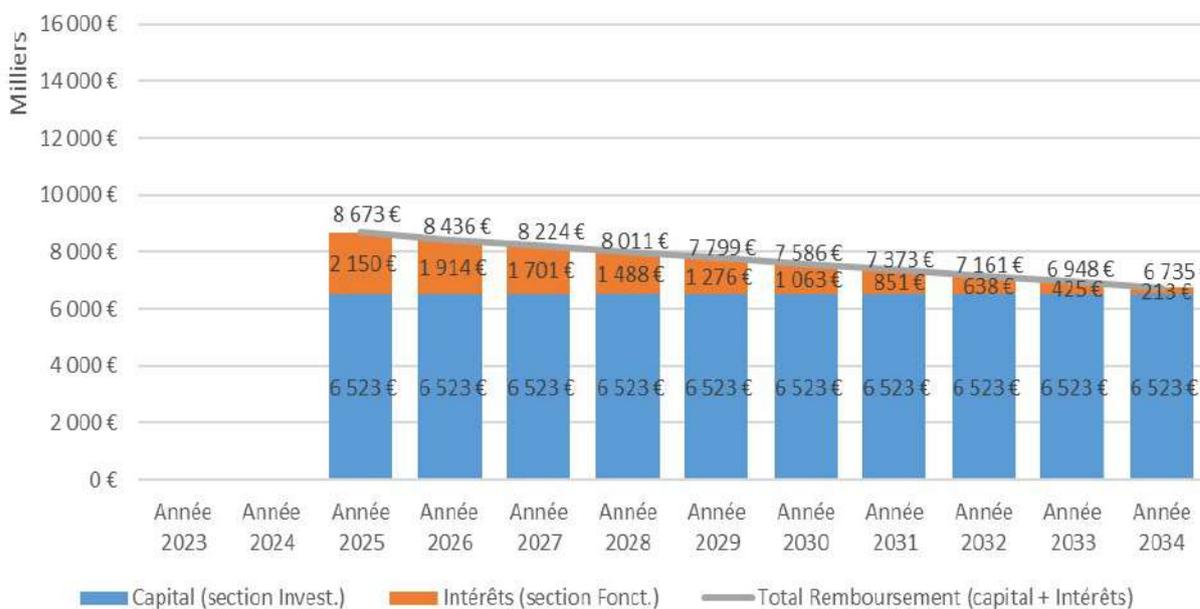
Le SMPAT a procédé à l'acquisition de 2 navires en 2004 pour une valeur de 98,

Encours au 31 décembre 2024 : 65.227.149 euros

Caractéristiques du prêt Le SMPAT dispose d'un seul contrat de prêt conclu avec la caisse d'Épargne Normandie en décembre 2023.



Evolution du remboursement de l'emprunt CEN



4) Les grandes masses financières et principaux ratios du budget annexe pour 2024 :

Outre les résultats d'équilibres budgétaires, il est nécessaire de présenter les principaux ratios qui permettent de comprendre la situation financière du SMPAT. La renégociation des emprunts RBS et le bilan financier de la DSP2 entériné par un protocole transactionnel ont fortement impacté les différents ratios de 2023.

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	Sans objet	Sans objet	Sans objet	

	Réalisé 2022	Réalisé 2023*	Réalisé 2024	Type d'informations
Dépenses réelles de fonctionnement	30 056 042 €	33 131 298 €	19 987 852 €	Il correspond au coefficient d'autofinancement courant : il permet d'estimer la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement grâce à son excédent de fonctionnement, une fois acquittée l'annuité en capital de la dette
Remboursement de la dette en capital	4 534 230 €	71 797 419 €	- €	
Total dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital	34 590 272 €	104 928 717 €	19 987 852 €	
Recettes réelles de fonctionnement	44 674 730 €	25 168 657 €	22 623 264 €	
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement :	77%	Néant	88%	

	Réalisé 2022	Réalisé 2023*	Réalisé 2024	Type d'informations
Epargne brute :	14 618 688 €	7 962 641 €	2 635 412 €	Pour évaluer la capacité à financer les investissements : il mesure la part des ressources courantes (hors investissement) qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges et peuvent être utilisées pour rembourser la dette et investir
Recettes réelles de fonctionnement	44 674 730 €	25 168 657 €	22 623 264 €	
Taux d'épargne brut = Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	33%	Néant	12%	

	Réalisé 2022	Réalisé 2023*	Réalisé 2024	Type d'informations
Epargne brute :	14 618 688 €	7 962 641 €	2 635 412 €	Il affine le taux d'épargne brut, en montrant le disponible pour les investissements, une fois le capital remboursé
Remboursement annuel de la dette en capital :	4 534 230 €	71 797 419 €	- €	
Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital :	10 084 458 €	79 760 060 €	2 635 412 €	
Taux d'épargne net ((épargne brute - remboursement annuel de la dette en capital)/recettes réelles de fonctionnement))	23%	Néant	12%	

	Réalisé 2022	Réalisé 2023*	Réalisé 2024	Type d'informations
Encours de dette	71 797 419 €	65 227 149 €	65 227 149 €	Exprimé en années, il montre le nombre d'années de recettes réelles que représente l'encours de dette financière
Recettes réelles de fonctionnement	44 674 730 €	25 168 657 €	22 623 264 €	
Ratios d'endettement (encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement)	1,61	2,59	2,88	

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Type d'informations
Encours de dette	71 797 419 €	65 227 149 €	65 227 149 €	Indicateur important de solvabilité : il indique le nombre d'années pour rembourser le capital restant dû si la totalité de l'autofinancement (l'épargne) dégagé y était consacré
Epargne brute	14 618 688 €	7 962 641 €	2 635 412 €	
Capacité de désendettement (encours de la dette/épargne brute)	4,91	Néant	24,75	

*2023 : remboursement anticipé des emprunts RBS et nouvel emprunt CEN

**Le Président du Syndicat,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat Mixte : Syndicat TRANSMANCHE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25760457900017

POSTE COMPTABLE : Paierie de Normandie et de la Seine-Maritime

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : SMPAT Budget PRINCIPAL ROUEN (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	11
E - Compte de résultat synthétique	12
F - Taux des contributions et produits afférents en N	14

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	15
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	16
A1.2 - Recettes d'investissement	17
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	18
A2.2 - Recettes de fonctionnement	19

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	20
B2 - Recettes d'investissement	22
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
D1 - Dépenses de fonctionnement	25
D2 - Recettes de fonctionnement	28

III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	37
D - Balance des comptes	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	56
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3 - Etat des provisions	60
B4 - Etat des charges transférées	62
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	63
B6 - Prêts	64
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	65
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	66
B7.3 - Etat des emprunts garantis	67
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	70
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	71

B7.9 - Autres engagements reçus	72
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	73
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	77
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	78
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	79
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	80
C2.1 - Situation des AP	82
C2.2 - Situation des AE	83
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	84
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	88
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	92
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	93

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)(3)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	93,64 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	80,20 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	19,80 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	302 000,00	318 550,00	620 550,00
	Recettes réalisées (1)	B	301 992,00	318 384,27	620 376,27
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	400 008,12	402 082,52	802 090,64
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	257 331,48	257 331,48
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	301 992,00	61 052,79	363 044,79
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	98 008,12	83 532,52	181 540,64
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	400 000,12	144 585,31	544 585,43
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	400 000,12	144 585,31	544 585,43

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	98 008,12	0,00	301 992,00	0,00	400 000,12
Fonctionnement	83 532,52	0,00	61 052,79	0,00	144 585,31
TOTAL I	181 540,64	0,00	363 044,79	0,00	544 585,43
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30001-EXPLOITATION - SMPAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	9 257 534,25	0,00	2 376 563,01	0,00	11 634 097,26
Fonctionnement	13 015 233,39	0,00	-1 673 404,00	0,00	11 341 829,39
Sous-Total	22 272 767,64	0,00	703 159,01	0,00	22 975 926,65
TOTAL III	22 272 767,64	0,00	703 159,01	0,00	22 975 926,65
TOTAL I + II + III	22 454 308,28	0,00	1 066 203,80	0,00	23 520 512,08

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	1 499,74
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	-19 253,78
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	28 892,94
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	83,53
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	61,05
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	11 283,48
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,38
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 940,82	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	8 798,07	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	10 738,90	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,32
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	23 164,88
Créances	11,93	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	23 166,20
Trésorerie	23 699,24	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	23 711,16	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	23 166,58
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	34 450,06	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	34 450,06

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	316,93	210,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	316,93	210,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	78,07	147,26
Charges de personnel	173,74	90,84
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	1,70	0,89
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	2,37	1,99
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	255,87	240,97

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	61,05	-30,97
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	61,05	-30,97

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	390 008,12	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		400 008,12	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		400 008,12	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		400 008,12	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		400 008,12	0,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	300 000,00	100,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		300 000,00	300 000,00	100,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000,00	1 992,00	99,60	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 000,00	1 992,00	99,60	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		302 000,00	301 992,00	100,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		98 008,12			
Total des recettes de la section d'investissement		400 008,12	301 992,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	120 212,52	15 857,93	0,00	15 857,93	13,19	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	266 570,00	239 105,76	0,00	239 105,76	89,70	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	12 550,00	0,79	0,00	0,79	0,01	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		399 332,52	254 964,48	0,00	254 964,48	63,85	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	750,00	375,00	0,00	375,00	50,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		400 082,52	255 339,48	0,00	255 339,48	63,82	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 000,00	1 992,00	0,00	1 992,00	99,60	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 000,00	1 992,00	0,00	1 992,00	99,60	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		402 082,52	257 331,48	0,00	257 331,48	64,00	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		402 082,52	257 331,48	0,00	257 331,48		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	1 500,00	1 458,00	0,00	1 458,00	97,20	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	317 000,00	316 926,00	0,00	316 926,00	99,98	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	0,27	0,00	0,27	0,54	0,00
Total des recettes de gestion des services		318 550,00	318 384,27	0,00	318 384,27	99,95	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		318 550,00	318 384,27	0,00	318 384,27	99,95	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		318 550,00	318 384,27	0,00	318 384,27	99,95	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		83 532,52					
Total des recettes de la section de fonctionnement		402 082,52	318 384,27	0,00	318 384,27		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	390 008,12	0,00	0,00	0,00	390 008,12
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		400 008,12	0,00	0,00	0,00	400 008,12
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		400 008,12	0,00	0,00	0,00	400 008,12
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		400 008,12	0,00	0,00	0,00	400 008,12

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de la section d'investissement	400 008,12	0,00	0,00	0,00	400 008,12

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	1 992,00	0,00	1 992,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 000,00	1 992,00	0,00	1 992,00	8,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 000,00	1 992,00	0,00	1 992,00	8,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		302 000,00	301 992,00	0,00	301 992,00	8,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		98 008,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		400 008,12	301 992,00	0,00	301 992,00	98 016,12

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 363,55	0,00	2 363,55	0,00
6156	Maintenance	0,00	4 467,62	0,00	4 467,62	0,00
6168	Autres	0,00	3 541,66	0,00	3 541,66	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 437,50	0,00	2 437,50	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	1 257,60	0,00	1 257,60	0,00
6228	Divers	0,00	30,00	0,00	30,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00
6288	Autres	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	120 212,52	15 857,93	0,00	15 857,93	104 354,59
6218	Autre personnel extérieur	0,00	62 212,01	0,00	62 212,01	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	95,00	0,00	95,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	1 233,00	0,00	1 233,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00	371,00	0,00	371,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	95 681,78	0,00	95 681,78	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	956,34	0,00	956,34	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	26 770,23	0,00	26 770,23	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	35 050,00	0,00	35 050,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	7 759,00	0,00	7 759,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	4 997,00	0,00	4 997,00	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	120,00	0,00	120,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	188,40	0,00	188,40	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	3 672,00	0,00	3 672,00	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	266 570,00	239 105,76	0,00	239 105,76	27 464,24

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	12 550,00	0,79	0,00	0,79	12 549,21
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		399 332,52	254 964,48	0,00	254 964,48	144 368,04
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	375,00	0,00	375,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	750,00	375,00	0,00	375,00	375,00
Total des dépenses réelles et mixtes		400 082,52	255 339,48	0,00	255 339,48	144 743,04
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 992,00	0,00	1 992,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 992,00	0,00	1 992,00	8,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 000,00	1 992,00	0,00	1 992,00	8,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		402 082,52	257 331,48	0,00	257 331,48	144 751,04
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		402 082,52	257 331,48	0,00	257 331,48	144 751,04

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	1 458,00	0,00	1 458,00	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	1 500,00	1 458,00	0,00	1 458,00	42,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	248 115,00	0,00	248 115,00	0,00
74748	Autres communes	0,00	68 581,50	0,00	68 581,50	0,00
747888	Autres	0,00	229,50	0,00	229,50	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	317 000,00	316 926,00	0,00	316 926,00	74,00
75888	Autres	0,00	0,27	0,00	0,27	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	50,00	0,27	0,00	0,27	49,73
Total des recettes de gestion des services		318 550,00	318 384,27	0,00	318 384,27	165,73
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		318 550,00	318 384,27	0,00	318 384,27	165,73
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		318 550,00	318 384,27	0,00	318 384,27	165,73

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002	Résultat de fonctionnement reporté	83 532,52	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de la section de fonctionnement	402 082,52	318 384,27	0,00	318 384,27	83 698,25

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		15 984,00	15 984,00	0,00	1 992,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		9 780,00	9 780,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		1 940 822,44	0,00	1 940 822,44	1 940 822,44
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		8 798 074,18	0,00	8 798 074,18	9 098 074,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		10 764 660,62	25 764,00	10 738 896,62	11 040 888,62
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		11 926,00	0,00	11 926,00	0,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		11 926,00	0,00	11 926,00	0,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		23 699 235,83	0,00	23 699 235,83	23 282 622,93
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		23 699 235,83	0,00	23 699 235,83	23 282 622,93
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		34 475 822,45	25 764,00	34 450 058,45	34 323 511,55

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		1 499 735,00	1 499 735,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-19 253 780,70	-19 253 780,70
RÉSERVES		28 892 942,44	28 892 942,44
REPORT A NOUVEAU		83 532,52	114 505,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		61 052,79	-30 972,59
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		11 283 482,05	11 222 429,26
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		375,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		375,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 323,90	19 450,29
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		23 162 379,15	23 081 326,00
Autres dettes non financières		2 498,35	306,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		23 166 201,40	23 101 082,29
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		23 166 576,40	23 101 082,29
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		34 450 058,45	34 323 511,55

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		316 926,00	210 000,00	106 926,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,27	1,23	-0,96
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		316 926,27	210 001,23	106 925,04
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		78 069,94	147 258,18	-69 188,24
Charges de personnel		173 736,75	90 835,81	82 900,94
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>123 408,35</i>	<i>66 473,21</i>	<i>56 935,14</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>50 328,40</i>	<i>24 362,60</i>	<i>25 965,80</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,79	0,83	-0,04
Impôts et taxes		1 699,00	887,00	812,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		2 367,00	1 992,00	375,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		255 873,48	240 973,82	14 899,66
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont collectivités territoriales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont autres organismes publics</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		61 052,79	-30 972,59	92 025,38
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		61 052,79	-30 972,59	92 025,38

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	28 892 942,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 892 942,44	0,00	28 892 942,44
	Sous Total compte 106	0,00	28 892 942,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 892 942,44	0,00	28 892 942,44
	Sous Total compte 10	0,00	28 892 942,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 892 942,44	0,00	28 892 942,44
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	114 505,11	30 972,59	0,00	0,00	0,00	30 972,59	114 505,11	0,00	83 532,52
	Sous Total compte 11	0,00	114 505,11	30 972,59	0,00	0,00	0,00	30 972,59	114 505,11	0,00	83 532,52
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	30 972,59	0,00	0,00	30 972,59	0,00	0,00	30 972,59	30 972,59	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	30 972,59	0,00	0,00	30 972,59	0,00	0,00	30 972,59	30 972,59	0,00	0,00
1388	Autres	0,00	1 499 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499 735,00	0,00	1 499 735,00
	Sous Total compte 138	0,00	1 499 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499 735,00	0,00	1 499 735,00
	Sous Total compte 13	0,00	1 499 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499 735,00	0,00	1 499 735,00
1541	Provisions pour compte épargne temps (no	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	375,00
	Sous Total compte 154	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	375,00
	Sous Total compte 15	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	375,00
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	1 940 822,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 822,44	0,00	1 940 822,44	0,00
	Sous Total compte 18	1 940 822,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 822,44	0,00	1 940 822,44	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	19 253 780,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 253 780,70	0,00	19 253 780,70	0,00
	Sous Total compte 19	19 253 780,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 253 780,70	0,00	19 253 780,70	0,00
	Total classe 1	21 225 575,73	30 507 182,55	30 972,59	31 347,59	0,00	0,00	21 256 548,32	30 538 530,14	21 194 603,14	30 476 584,96
2051	Concessions et droits similaires	15 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 984,00	0,00	15 984,00	0,00
	Sous Total compte 205	15 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 984,00	0,00	15 984,00	0,00
	Sous Total compte 20	15 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 984,00	0,00	15 984,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21838	Autre matériel informatique	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00	0,00
	Sous Total compte 2183	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00	0,00
	Sous Total compte 218	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00	0,00
	Sous Total compte 21	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00	0,00
261	Titres de participation	8 798 074,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 798 074,18	0,00	8 798 074,18	0,00
	Sous Total compte 26	8 798 074,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 798 074,18	0,00	8 798 074,18	0,00
2748	Autres prêts	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 274	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 27	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	13 992,00	0,00	0,00	0,00	1 992,00	0,00	15 984,00	0,00	15 984,00
	Sous Total compte 280	0,00	13 992,00	0,00	0,00	0,00	1 992,00	0,00	15 984,00	0,00	15 984,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00
	Sous Total compte 28183	0,00	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00
	Sous Total compte 2818	0,00	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00
	Sous Total compte 281	0,00	9 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00	0,00	9 780,00
	Sous Total compte 28	0,00	23 772,00	0,00	0,00	0,00	1 992,00	0,00	25 764,00	0,00	25 764,00
	Total classe 2	9 123 838,18	23 772,00	0,00	0,00	0,00	301 992,00	9 123 838,18	325 764,00	8 823 838,18	25 764,00
4011	Fournisseurs	0,00	19 450,29	75 976,21	57 849,82	0,00	0,00	75 976,21	77 300,11	0,00	1 323,90
	Sous Total compte 401	0,00	19 450,29	75 976,21	57 849,82	0,00	0,00	75 976,21	77 300,11	0,00	1 323,90
	Sous Total compte 40	0,00	19 450,29	75 976,21	57 849,82	0,00	0,00	75 976,21	77 300,11	0,00	1 323,90
411	Redevables	0,00	0,00	229,50	229,50	0,00	0,00	229,50	229,50	0,00	0,00
	Sous Total compte 41	0,00	0,00	229,50	229,50	0,00	0,00	229,50	229,50	0,00	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	92 431,98	92 431,98	0,00	0,00	92 431,98	92 431,98	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	92 431,98	92 431,98	0,00	0,00	92 431,98	92 431,98	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	55 342,00	55 342,00	0,00	0,00	55 342,00	55 342,00	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	14 962,89	14 962,89	0,00	0,00	14 962,89	14 962,89	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	70 304,89	70 304,89	0,00	0,00	70 304,89	70 304,89	0,00	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	10 594,27	10 594,27	0,00	0,00	10 594,27	10 594,27	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	10 594,27	10 594,27	0,00	0,00	10 594,27	10 594,27	0,00	0,00
44331	Dépenses	0,00	0,00	0,00	2 498,35	0,00	0,00	0,00	2 498,35	0,00	2 498,35
44332	Recettes - Amiable	0,00	0,00	248 115,00	248 115,00	0,00	0,00	248 115,00	248 115,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	0,00	248 115,00	250 613,35	0,00	0,00	248 115,00	250 613,35	0,00	2 498,35
44342	Recettes - Amiable	0,00	0,00	18 581,50	6 655,50	0,00	0,00	18 581,50	6 655,50	11 926,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	18 581,50	6 655,50	0,00	0,00	18 581,50	6 655,50	11 926,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	20 176,37	20 176,37	0,00	0,00	20 176,37	20 176,37	0,00	0,00
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	20 176,37	20 176,37	0,00	0,00	20 176,37	20 176,37	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	286 872,87	277 445,22	0,00	0,00	286 872,87	277 445,22	9 427,65	0,00
	Sous Total compte 44	0,00	0,00	297 467,14	288 039,49	0,00	0,00	297 467,14	288 039,49	9 427,65	0,00
451001	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	23 081 326,00	36 618 469,72	36 699 522,87	0,00	0,00	36 618 469,72	59 780 848,87	0,00	23 162 379,15
	Sous Total compte 451	0,00	23 081 326,00	36 618 469,72	36 699 522,87	0,00	0,00	36 618 469,72	59 780 848,87	0,00	23 162 379,15
	Sous Total compte 45	0,00	23 081 326,00	36 618 469,72	36 699 522,87	0,00	0,00	36 618 469,72	59 780 848,87	0,00	23 162 379,15
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	306,00	1 414,80	1 108,80	0,00	0,00	1 414,80	1 414,80	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	306,00	1 414,80	1 108,80	0,00	0,00	1 414,80	1 414,80	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	0,00	0,00	1 458,00	1 458,00	0,00	0,00	1 458,00	1 458,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	0,00	0,00	1 458,00	1 458,00	0,00	0,00	1 458,00	1 458,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 467	0,00	306,00	2 872,80	2 566,80	0,00	0,00	2 872,80	2 872,80	0,00	0,00
	Sous Total compte 46	0,00	306,00	2 872,80	2 566,80	0,00	0,00	2 872,80	2 872,80	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	5 382 953,95	5 382 953,95	0,00	0,00	5 382 953,95	5 382 953,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	5 382 953,95	5 382 953,95	0,00	0,00	5 382 953,95	5 382 953,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	5 382 953,95	5 382 953,95	0,00	0,00	5 382 953,95	5 382 953,95	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	5 032 953,95	5 032 953,95	0,00	0,00	5 032 953,95	5 032 953,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	5 032 953,95	5 032 953,95	0,00	0,00	5 032 953,95	5 032 953,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	10 415 907,90	10 415 907,90	0,00	0,00	10 415 907,90	10 415 907,90	0,00	0,00
	Total classe 4	0,00	23 101 082,29	47 573 660,14	47 626 853,25	0,00	0,00	47 573 660,14	70 727 935,54	11 926,00	23 166 201,40
515	Compte au Trésor	23 282 622,93	0,00	37 304 522,87	36 887 909,97	0,00	0,00	60 587 145,80	36 887 909,97	23 699 235,83	0,00
	Sous Total compte 51	23 282 622,93	0,00	37 304 522,87	36 887 909,97	0,00	0,00	60 587 145,80	36 887 909,97	23 699 235,83	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	1 992,00	1 992,00	0,00	0,00	1 992,00	1 992,00	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	5 032 953,95	5 032 953,95	0,00	0,00	5 032 953,95	5 032 953,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	5 034 945,95	5 034 945,95	0,00	0,00	5 034 945,95	5 034 945,95	0,00	0,00
	Total classe 5	23 282 622,93	0,00	42 339 468,82	41 922 855,92	0,00	0,00	65 622 091,75	41 922 855,92	23 699 235,83	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00	696,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 363,55	0,00	2 363,55	0,00	2 363,55	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	2 363,55	0,00	2 363,55	0,00	2 363,55	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 467,62	0,00	4 467,62	0,00	4 467,62	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	4 467,62	0,00	4 467,62	0,00	4 467,62	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 541,66	0,00	3 541,66	0,00	3 541,66	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	3 541,66	0,00	3 541,66	0,00	3 541,66	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 437,50	0,00	2 437,50	0,00	2 437,50	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	2 437,50	0,00	2 437,50	0,00	2 437,50	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	12 810,33	0,00	12 810,33	0,00	12 810,33	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	62 212,01	0,00	62 212,01	0,00	62 212,01	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	62 212,01	0,00	62 212,01	0,00	62 212,01	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257,60	0,00	1 257,60	0,00	1 257,60	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257,60	0,00	1 257,60	0,00	1 257,60	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	30,00	0,00	30,00	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287,60	0,00	1 287,60	0,00	1 287,60	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	64 563,61	0,00	64 563,61	0,00	64 563,61	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	95,00	0,00	95,00	0,00	95,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	1 233,00	0,00	1 233,00	0,00	1 233,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	371,00	0,00	371,00	0,00	371,00	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699,00	0,00	1 699,00	0,00	1 699,00	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699,00	0,00	1 699,00	0,00	1 699,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	95 681,78	0,00	95 681,78	0,00	95 681,78	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	956,34	0,00	956,34	0,00	956,34	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	26 770,23	0,00	26 770,23	0,00	26 770,23	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	123 408,35	0,00	123 408,35	0,00	123 408,35	0,00
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	123 408,35	0,00	123 408,35	0,00	123 408,35	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	35 050,00	0,00	35 050,00	0,00	35 050,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	7 759,00	0,00	7 759,00	0,00	7 759,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	4 997,00	0,00	4 997,00	0,00	4 997,00	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	47 806,00	0,00	47 806,00	0,00	47 806,00	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	120,00	0,00	120,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	188,40	0,00	188,40	0,00	188,40	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	3 672,00	0,00	3 672,00	0,00	3 672,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 458,00	0,00	1 458,00	0,00	1 458,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	3 980,40	1 458,00	3 980,40	1 458,00	2 522,40	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	175 194,75	1 458,00	175 194,75	1 458,00	173 736,75	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00	0,79	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 992,00	0,00	1 992,00	0,00	1 992,00	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00	375,00	0,00	375,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	2 367,00	0,00	2 367,00	0,00	2 367,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	2 367,00	0,00	2 367,00	0,00	2 367,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	257 331,48	1 458,00	257 331,48	1 458,00	257 331,48	1 458,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 115,00	0,00	248 115,00	0,00	248 115,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 581,50	0,00	68 581,50	0,00	68 581,50
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 581,50	0,00	68 581,50	0,00	68 581,50
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229,50	0,00	229,50	0,00	229,50
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229,50	0,00	229,50	0,00	229,50
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229,50	0,00	229,50	0,00	229,50
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316 926,00	0,00	316 926,00	0,00	316 926,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316 926,00	0,00	316 926,00	0,00	316 926,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,00	0,27	0,00	0,27
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,00	0,27	0,00	0,27
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,00	0,27	0,00	0,27
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,00	0,27	0,00	0,27
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316 926,27	0,00	316 926,27	0,00	316 926,27
	Total général	53 632 036,84	53 632 036,84	89 944 101,55	89 581 056,76	257 331,48	620 376,27	143 833 469,87	143 833 469,87	53 986 934,63	53 986 934,63

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Syndicat TRANSMANCHE - SMPAT Budget PRINCIPAL ROUEN - CFU - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Licences	2	20/03/2023
L	Ouvrages (Livres)	1	20/03/2023
L	Logiciels	2	20/03/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	375,00	0,00	375,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	375,00	0,00	375,00
Compte Epargne Temps	31/12/2024	0,00	375,00	0,00	375,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	375,00	0,00	375,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	375,00	0,00	375,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	300 000,00		
SEML de Coopération Transmanche	08/03/2021	0,00	300 000,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,20	3,20	1,20	2,00	3,20
Assistante au Directeur Général et gestionnaire des séances	B	0,00	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20
Chargé de développement	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Administratif et Financier	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Comptable et Budgétaire	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	0,20	3,20	1,20	2,00	3,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
11/09/2009 - Actions	SEML de Coopération Transmanche		SEML	8 798 074,18
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	98 008,12
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	98 008,12

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	98 008,12
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	98 008,12

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	302 000,00	301 992,00	0,00	301 992,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	302 000,00	301 992,00	0,00	301 992,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	98 008,12			98 008,12
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	98 008,12			98 008,12
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				400 000,12

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		302 000,00	III 301 992,00
Ressources propres externes de l'année (a)		300 000,00	300 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	300 000,00	300 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 000,00	1 992,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	2 000,00	1 992,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 01/04/2025

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
M Hubert PAGEOT	du 02/01/2025	au 01/04/2025
M Pierre GAMBLIN	du 22/07/2024	au 01/01/2025
M Patrick D'ANGELO	du 15/01/2024	au 21/07/2024
M Kamal KEHILA	du 01/01/2024	au 14/01/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**DEFOSSE Fabien (1013729182-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DRFiP DE LA HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME... , le 02/04/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

PAGEOT Hubert (1014303363-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A NORMANDIE ET DE LA SEINE-MARITIM , le 02/04/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat Mixte : Syndicat TRANSMANCHE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE SMPAT Budget PRINCIPAL ROUEN

Numéro SIRET : 25760457900025

POSTE COMPTABLE : Paerie de Normandie et de la Seine-Maritime

M. 4(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Syndicat TRANSMANCHE B. Annexe (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	Sans Objet
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	6
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	7
E - Bilan synthétique	8
F - Compte de résultat synthétique	9

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	10
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'exploitation	11
A1.2 - Recettes d'exploitation	12
A2.1 - Dépenses d'investissement	13
A2.2 - Recettes d'investissement	14

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	15
B2 - Recettes d'exploitation	17
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29
C - Balance des comptes	32

IV - États annexés

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	Sans Objet
---	------------

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	52
B4 - Etat des charges transférées	53
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
B6.1 - Etat des emprunts garantis	55
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B8.1- Etat des contrats de crédit-bail	58
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	59
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	60
B8.4 - Etat des engagements reçus	61
B9.1 - Etat du personnel	62
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	68
C2.1 - Situation des autorisations de programme	69
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	70
C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	71

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3)	Sans Objet
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3)	Sans Objet
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3)	78
D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3)	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	79
--------------------------	----

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	23 290 769,00	23 538 426,00	46 829 195,00
	Recettes réalisées (1)	B	20 591 260,99	23 928 026,00	44 519 286,99
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	32 548 303,25	36 553 659,39	69 101 962,64
	Dépenses réalisées (1)	E	18 214 697,98	25 601 430,00	43 816 127,98
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	2 376 563,01	-1 673 404,00	703 159,01
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	9 257 534,25	13 015 233,39	22 272 767,64
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	11 634 097,26	11 341 829,39	22 975 926,65
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	11 634 097,26	11 341 829,39	22 975 926,65

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EXPLOITATION - SMPAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	9 257 534,25	0,00	2 376 563,01	0,00	11 634 097,26
Fonctionnement	13 015 233,39	0,00	-1 673 404,00	0,00	11 341 829,39
Sous-Total	22 272 767,64	0,00	703 159,01	0,00	22 975 926,65
TOTAL III	22 272 767,64	0,00	703 159,01	0,00	22 975 926,65
TOTAL I + II + III	22 272 767,64	0,00	703 159,01	0,00	22 975 926,65

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			E
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	3 579,03
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	14 514,81	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	13 015,23
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	2 608,34	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-1 673,40
Autres immobilisations corporelles	50 882,25	Subventions transférables	14 352,60
Total immobilisations corporelles (nettes)	68 005,41	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	1 940,82
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	68 005,41	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	31 214,29
Créances	26 024,53	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	67 453,55
Disponibilités	4 218,63	Fournisseurs (2)	36,49
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	5 104,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 243,16	Total des dettes à court terme	5 140,83
Comptes de régularisation	5 560,10	TOTAL DETTES	72 594,38
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	103 808,67	TOTAL PASSIF	103 808,67

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	19 723,99	21 108,45
Produits des services	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Produits courants non financiers	19 723,99	21 108,45
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00
Achats et charges externes	99,01	152,76
Participations et interventions	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	4 501,56	4 184,64
Autres charges	0,00	0,00
Charges courantes non financières	4 600,57	4 337,41
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	15 123,42	16 771,04
Produits courants financiers	34,63	6 672,12
Charges courantes financières	3 220,71	10 868,83
RESULTAT COURANT FINANCIER	-3 186,08	-4 196,70
RESULTAT COURANT	11 937,34	12 574,34
Produits exceptionnels	4 169,41	5 048,05
Charges exceptionnelles	17 780,16	22 109,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-13 610,74	-17 061,66
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 673,40	-4 487,32

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	200 000,00	79 210,60	19 800,00	99 010,60	49,51	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		200 000,00	79 210,60	19 800,00	99 010,60	49,51	0,00
Chapitre 66	Charges financières	2 108 685,00	-17 720,04	2 126 405,04	2 108 685,00	100,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	25 546 920,39	16 549 552,89	1 230 603,51	17 780 156,40	69,60	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		28 605 605,39	16 611 043,45	3 376 808,55	19 987 852,00	69,87	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	7 948 054,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	70,63	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 948 054,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	70,63	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		36 553 659,39	22 224 621,45	3 376 808,55	25 601 430,00	70,04	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		36 553 659,39	22 224 621,45	3 376 808,55	25 601 430,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	19 723 985,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	100,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		19 723 985,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	100,00	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	34 628,00	34 628,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	2 504 441,00	2 864 651,00	0,00	2 864 651,00	114,38	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		22 228 426,00	22 588 636,00	34 628,00	22 623 264,00	101,78	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	1 310 000,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	99,60	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 310 000,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	99,60	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		23 538 426,00	23 893 398,00	34 628,00	23 928 026,00	101,66	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		13 015 233,39					
Total des recettes de la section d'exploitation		36 553 659,39	23 893 398,00	34 628,00	23 928 026,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 598 303,25	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 598 303,25	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	8 820 000,00	8 454 967,99	95,86	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		8 820 000,00	8 454 967,99	95,86	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 418 303,25	8 454 967,99	37,71	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 310 000,00	1 304 762,00	99,60	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	8 820 000,00	8 454 967,99	95,86	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 130 000,00	9 759 729,99	96,34	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		32 548 303,25	18 214 697,98	55,96	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 548 303,25	18 214 697,98		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	6 522 715,00	6 522 715,00	100,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 522 715,00	6 522 715,00	100,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 948 054,00	5 613 578,00	70,63	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	8 820 000,00	8 454 967,99	95,86	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 768 054,00	14 068 545,99	83,90	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		23 290 769,00	20 591 260,99	88,41	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		9 257 534,25			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 548 303,25	20 591 260,99		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6226	Honoraires	0,00	127 090,60	28 080,00	99 010,60	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	200 000,00	127 090,60	28 080,00	99 010,60	100 989,40
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		200 000,00	127 090,60	28 080,00	99 010,60	100 989,40
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	2 126 405,04	17 720,04	2 108 685,00	0,00
total chapitre 66	Charges financières	2 108 685,00	2 126 405,04	17 720,04	2 108 685,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	0,00	18 890 923,66	1 447 581,26	17 443 342,40	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 782 124,00	3 445 310,00	336 814,00	0,00
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	25 546 920,39	22 673 047,66	4 892 891,26	17 780 156,40	7 766 763,99
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		28 605 605,39	24 926 543,30	4 938 691,30	19 987 852,00	8 617 753,39
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	4 501 558,00	0,00	4 501 558,00	0,00
6862	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	0,00	1 112 020,00	0,00	1 112 020,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 948 054,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	2 334 476,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 948 054,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	2 334 476,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		36 553 659,39	30 540 121,30	4 938 691,30	25 601 430,00	10 952 229,39
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'exploitation		36 553 659,39	30 540 121,30	4 938 691,30	25 601 430,00	10 952 229,39

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	0,00
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	19 723 985,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		19 723 985,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	0,00
7688	Autres	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	-34 628,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	4 030 451,00	1 194 300,00	2 836 151,00	0,00
total chapitre 77	Produits exceptionnels	2 504 441,00	4 058 951,00	1 194 300,00	2 864 651,00	-360 210,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		22 228 426,00	23 817 564,00	1 194 300,00	22 623 264,00	-394 838,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 310 000,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	5 238,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 310 000,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	5 238,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		23 538 426,00	25 122 326,00	1 194 300,00	23 928 026,00	-389 600,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat d'exploitation reporté		13 015 233,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'exploitation		36 553 659,39	25 122 326,00	1 194 300,00	23 928 026,00	12 625 633,39

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 598 303,25	0,00	0,00	0,00	13 598 303,25
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 598 303,25	0,00	0,00	0,00	13 598 303,25
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	8 820 000,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	365 032,01
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 820 000,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	365 032,01
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		22 418 303,25	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	13 963 335,26
13912	Régions	0,00	987 847,00	0,00	987 847,00	0,00
13913	Départements	0,00	316 915,00	0,00	316 915,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 310 000,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	5 238,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	8 820 000,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	365 032,01

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		10 130 000,00	9 759 729,99	0,00	9 759 729,99	370 270,01
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		32 548 303,25	18 214 697,98	0,00	18 214 697,98	14 333 605,27
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		32 548 303,25	18 214 697,98	0,00	18 214 697,98	14 333 605,27

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1313	Départements	0,00	6 522 715,00	0,00	6 522 715,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	6 522 715,00	6 522 715,00	0,00	6 522 715,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 522 715,00	6 522 715,00	0,00	6 522 715,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 957 617,00	0,00	1 957 617,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 543 887,00	0,00	2 543 887,00	0,00
28188	Autres	0,00	54,00	0,00	54,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	1 112 020,00	0,00	1 112 020,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 948 054,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	2 334 476,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	8 820 000,00	8 454 967,99	0,00	8 454 967,99	365 032,01
Total des recettes d'ordre en investissement		16 768 054,00	14 068 545,99	0,00	14 068 545,99	2 699 508,01

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		23 290 769,00	20 591 260,99	0,00	20 591 260,99	2 699 508,01
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		9 257 534,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		32 548 303,25	20 591 260,99	0,00	20 591 260,99	11 957 042,26

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
1) En toute propriété	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	20 768 366,12	6 253 552,00	14 514 814,12	8 017 463,13
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	96 447 635,44	45 565 384,74	50 882 250,70	53 426 191,70
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	2 608 341,06	0,00	2 608 341,06	2 608 341,06
2) Reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	119 824 342,62	51 818 936,74	68 005 405,88	64 051 995,89
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Créances d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Clients et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
<i>Créances diverses</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur l'état et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	3 399 775,20
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	23 162 379,15	0,00	23 162 379,15	23 081 326,00
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	2 862 151,00	0,00	2 862 151,00	4 060 204,67
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	4 218 628,00	0,00	4 218 628,00	0,00
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	30 243 158,15	0,00	30 243 158,15	30 541 305,87
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 560 104,00	0,00	5 560 104,00	6 672 124,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	5 560 104,00	0,00	5 560 104,00	6 672 124,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	155 627 604,77	51 818 936,74	103 808 668,03	101 265 425,76

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	0,00	0,00
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	1 940 822,44	1 940 822,44
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	3 579 032,72	3 579 032,72
Report à nouveau (1)	13 015 233,39	17 502 548,66
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-1 673 404,00	-4 487 315,27
Subventions d'investissement	14 352 602,98	9 134 649,98
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	31 214 287,53	27 669 738,53
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	67 353 554,04	65 244 869,04
Emprunts et dettes financières divers	100 000,00	100 000,00
Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	36 488,11	50 700,96
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	0,00	0,00
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfiques)	0,00	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00
Autres dettes	5 104 338,35	8 200 117,23
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	72 594 380,50	73 595 687,23
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	0,00
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	103 808 668,03	101 265 425,76

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
<i>Prestations de services</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Divers</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	19 723 985,00	21 108 452,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
TOTAL I	19 723 985,00	21 108 452,00
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	99 010,60	152 764,44
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
<i>Sur rémunérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	<i>4 501 558,00</i>	<i>4 184 643,00</i>
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL II	4 600 568,60	4 337 407,44
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	15 123 416,40	16 771 044,56
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	34 628,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	6 672 124,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	34 628,00	6 672 124,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 112 020,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	2 108 685,00	10 868 827,21
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	3 220 705,00	10 868 827,21
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-3 186 077,00	-4 196 703,21
A + B - RÉSULTAT COURANT	11 937 339,40	12 574 341,35
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	28 500,00	2 000,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Autres opérations</i>	4 140 913,00	5 046 049,67
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	4 169 413,00	5 048 049,67
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	17 443 342,40	18 664 396,29
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	336 814,00	3 445 310,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	17 780 156,40	22 109 706,29
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-13 610 743,40	-17 061 656,62
Impôts sur les bénéfices (VII)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	23 928 026,00	32 828 625,67
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	25 601 430,00	37 315 940,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 673 404,00	-4 487 315,27

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves	0,00	3 579 032,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 579 032,72	0,00	3 579 032,72
	Sous Total compte 106	0,00	3 579 032,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 579 032,72	0,00	3 579 032,72
	Sous Total compte 10	0,00	3 579 032,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 579 032,72	0,00	3 579 032,72
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	17 502 548,66	4 487 315,27	0,00	0,00	0,00	4 487 315,27	17 502 548,66	0,00	13 015 233,39
	Sous Total compte 11	0,00	17 502 548,66	4 487 315,27	0,00	0,00	0,00	4 487 315,27	17 502 548,66	0,00	13 015 233,39
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert)	4 487 315,27	0,00	0,00	4 487 315,27	0,00	0,00	4 487 315,27	4 487 315,27	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	4 487 315,27	0,00	0,00	4 487 315,27	0,00	0,00	4 487 315,27	4 487 315,27	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	6 515 246,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 515 246,98	0,00	6 515 246,98
1313	Départements	0,00	5 183 248,00	0,00	0,00	0,00	6 522 715,00	0,00	11 705 963,00	0,00	11 705 963,00
	Sous Total compte 131	0,00	11 698 494,98	0,00	0,00	0,00	6 522 715,00	0,00	18 221 209,98	0,00	18 221 209,98
13912	Régions	2 563 845,00	0,00	0,00	0,00	987 847,00	0,00	3 551 692,00	0,00	3 551 692,00	0,00
13913	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	316 915,00	0,00	316 915,00	0,00	316 915,00	0,00
	Sous Total compte 1391	2 563 845,00	0,00	0,00	0,00	1 304 762,00	0,00	3 868 607,00	0,00	3 868 607,00	0,00
	Sous Total compte 139	2 563 845,00	0,00	0,00	0,00	1 304 762,00	0,00	3 868 607,00	0,00	3 868 607,00	0,00
	Sous Total compte 13	2 563 845,00	11 698 494,98	0,00	0,00	1 304 762,00	6 522 715,00	3 868 607,00	18 221 209,98	0,00	14 352 602,98
1641	Emprunts en euro	0,00	65 227 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 227 149,00	0,00	65 227 149,00
	Sous Total compte 164	0,00	65 227 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 227 149,00	0,00	65 227 149,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	17 720,04	17 720,04	2 126 405,04	0,00	0,00	17 720,04	2 144 125,08	0,00	2 126 405,04
	Sous Total compte 1688	0,00	17 720,04	17 720,04	2 126 405,04	0,00	0,00	17 720,04	2 144 125,08	0,00	2 126 405,04
	Sous Total compte 168	0,00	17 720,04	17 720,04	2 126 405,04	0,00	0,00	17 720,04	2 144 125,08	0,00	2 126 405,04
	Sous Total compte 16	0,00	65 344 869,04	17 720,04	2 126 405,04	0,00	0,00	17 720,04	67 471 274,08	0,00	67 453 554,04

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
181	Compte de liaison : affectation...	0,00	1 940 822,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 822,44	0,00	1 940 822,44
	Sous Total compte 18	0,00	1 940 822,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 822,44	0,00	1 940 822,44
	Total classe 1	7 051 160,27	100 065 767,84	4 505 035,31	6 613 720,31	1 304 762,00	6 522 715,00	12 860 957,58	113 202 203,15	3 868 607,00	104 209 852,57
2153	Installations à caractère spécifique	12 313 398,13	0,00	0,00	0,00	8 454 967,99	0,00	20 768 366,12	0,00	20 768 366,12	0,00
	Sous Total compte 215	12 313 398,13	0,00	0,00	0,00	8 454 967,99	0,00	20 768 366,12	0,00	20 768 366,12	0,00
2181	Installations générales, agencements, am	336 632,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 632,38	0,00	336 632,38	0,00
2182	Matériel de transport	96 063 997,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 063 997,12	0,00	96 063 997,12	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informati	20 777,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 777,57	0,00	20 777,57	0,00
2188	Autres	26 228,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 228,37	0,00	26 228,37	0,00
	Sous Total compte 218	96 447 635,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 447 635,44	0,00	96 447 635,44	0,00
	Sous Total compte 21	108 761 033,57	0,00	0,00	0,00	8 454 967,99	0,00	117 216 001,56	0,00	117 216 001,56	0,00
241	Mises en concession ou en affermage	2 608 341,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 608 341,06	0,00	2 608 341,06	0,00
	Sous Total compte 24	2 608 341,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 608 341,06	0,00	2 608 341,06	0,00
2764	Créances sur des particuliers et autres	0,00	0,00	0,00	0,00	8 454 967,99	8 454 967,99	8 454 967,99	8 454 967,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 276	0,00	0,00	0,00	0,00	8 454 967,99	8 454 967,99	8 454 967,99	8 454 967,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 27	0,00	0,00	0,00	0,00	8 454 967,99	8 454 967,99	8 454 967,99	8 454 967,99	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	4 295 935,00	0,00	0,00	0,00	1 957 617,00	0,00	6 253 552,00	0,00	6 253 552,00
	Sous Total compte 2815	0,00	4 295 935,00	0,00	0,00	0,00	1 957 617,00	0,00	6 253 552,00	0,00	6 253 552,00
28181	Installations générales, agencements et	0,00	336 632,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 632,38	0,00	336 632,38
28182	Matériel de transport	0,00	42 637 953,94	0,00	0,00	0,00	2 543 887,00	0,00	45 181 840,94	0,00	45 181 840,94
28183	Matériel de bureau et matériel informati	0,00	20 777,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 777,57	0,00	20 777,57

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										C	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Autres	0,00	26 079,85	0,00	0,00	0,00	54,00	0,00	26 133,85	0,00	26 133,85
	Sous Total compte 2818	0,00	43 021 443,74	0,00	0,00	0,00	2 543 941,00	0,00	45 565 384,74	0,00	45 565 384,74
	Sous Total compte 281	0,00	47 317 378,74	0,00	0,00	0,00	4 501 558,00	0,00	51 818 936,74	0,00	51 818 936,74
	Sous Total compte 28	0,00	47 317 378,74	0,00	0,00	0,00	4 501 558,00	0,00	51 818 936,74	0,00	51 818 936,74
	Total classe 2	111 369 374,63	47 317 378,74	0,00	0,00	16 909 935,98	12 956 525,99	128 279 310,61	60 273 904,73	119 824 342,62	51 818 936,74
4011	Fournisseurs	0,00	22 620,96	113 223,45	107 290,60	0,00	0,00	113 223,45	129 911,56	0,00	16 688,11
	Sous Total compte 401	0,00	22 620,96	113 223,45	107 290,60	0,00	0,00	113 223,45	129 911,56	0,00	16 688,11
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	28 080,00	28 080,00	19 800,00	0,00	0,00	28 080,00	47 880,00	0,00	19 800,00
	Sous Total compte 40	0,00	50 700,96	141 303,45	127 090,60	0,00	0,00	141 303,45	177 791,56	0,00	36 488,11
4411	État et autres collectivités publiques -	3 399 775,20	0,00	7 231 375,90	10 631 151,10	0,00	0,00	10 631 151,10	10 631 151,10	0,00	0,00
4416	État et autres collectivités publiques -	0,00	0,00	4 892 036,25	4 892 036,25	0,00	0,00	4 892 036,25	4 892 036,25	0,00	0,00
	Sous Total compte 441	3 399 775,20	0,00	12 123 412,15	15 523 187,35	0,00	0,00	15 523 187,35	15 523 187,35	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	3 399 775,20	0,00	12 123 412,15	15 523 187,35	0,00	0,00	15 523 187,35	15 523 187,35	0,00	0,00
451001	Compte de rattachement avec (à subdivis	23 081 326,00	0,00	36 699 522,87	36 618 469,72	0,00	0,00	59 780 848,87	36 618 469,72	23 162 379,15	0,00
	Sous Total compte 451	23 081 326,00	0,00	36 699 522,87	36 618 469,72	0,00	0,00	59 780 848,87	36 618 469,72	23 162 379,15	0,00
	Sous Total compte 45	23 081 326,00	0,00	36 699 522,87	36 618 469,72	0,00	0,00	59 780 848,87	36 618 469,72	23 162 379,15	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	3 307 225,97	29 330 903,27	29 897 412,14	0,00	0,00	29 330 903,27	33 204 638,11	0,00	3 873 734,84
	Sous Total compte 4671	0,00	3 307 225,97	29 330 903,27	29 897 412,14	0,00	0,00	29 330 903,27	33 204 638,11	0,00	3 873 734,84
46721	Débiteurs divers - Amiable	2 865 904,67	0,00	23 071 775,10	23 075 528,77	0,00	0,00	25 937 679,77	23 075 528,77	2 862 151,00	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	0,00	0,00	13 582 374,36	13 582 374,36	0,00	0,00	13 582 374,36	13 582 374,36	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	2 865 904,67	0,00	36 654 149,46	36 657 903,13	0,00	0,00	39 520 054,13	36 657 903,13	2 862 151,00	0,00
	Sous Total compte 467	2 865 904,67	3 307 225,97	65 985 052,73	66 555 315,27	0,00	0,00	68 850 957,40	69 862 541,24	0,00	1 011 583,84

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										C	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4686	Charges à payer	0,00	4 892 891,26	4 892 891,26	1 230 603,51	0,00	0,00	4 892 891,26	6 123 494,77	0,00	1 230 603,51
4687	Produits à recevoir	1 194 300,00	0,00	0,00	1 194 300,00	0,00	0,00	1 194 300,00	1 194 300,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 468	1 194 300,00	4 892 891,26	4 892 891,26	2 424 903,51	0,00	0,00	6 087 191,26	7 317 794,77	0,00	1 230 603,51
	Sous Total compte 46	4 060 204,67	8 200 117,23	70 877 943,99	68 980 218,78	0,00	0,00	74 938 148,66	77 180 336,01	0,00	2 242 187,35
4713	Recettes perçues avant émission des titr	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 672 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 020,00	6 672 124,00	1 112 020,00	5 560 104,00	0,00
	Sous Total compte 481	6 672 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 020,00	6 672 124,00	1 112 020,00	5 560 104,00	0,00
	Sous Total compte 48	6 672 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 020,00	6 672 124,00	1 112 020,00	5 560 104,00	0,00
	Total classe 4	37 213 429,87	8 250 818,19	119 844 682,46	121 251 466,45	0,00	1 112 020,00	157 058 112,33	130 614 304,64	31 584 634,15	5 140 826,46
5162	Comptes à terme	0,00	0,00	8 368 643,00	4 184 643,00	0,00	0,00	8 368 643,00	4 184 643,00	4 184 000,00	0,00
	Sous Total compte 516	0,00	0,00	8 368 643,00	4 184 643,00	0,00	0,00	8 368 643,00	4 184 643,00	4 184 000,00	0,00
5187	Intérêts courus à recevoir	0,00	0,00	34 628,00	0,00	0,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	0,00
	Sous Total compte 518	0,00	0,00	34 628,00	0,00	0,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	0,00
	Sous Total compte 51	0,00	0,00	8 403 271,00	4 184 643,00	0,00	0,00	8 403 271,00	4 184 643,00	4 218 628,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaire	0,00	0,00	15 373 307,99	15 373 307,99	0,00	0,00	15 373 307,99	15 373 307,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	15 373 307,99	15 373 307,99	0,00	0,00	15 373 307,99	15 373 307,99	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	23 776 578,99	19 557 950,99	0,00	0,00	23 776 578,99	19 557 950,99	4 218 628,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	127 090,60	28 080,00	127 090,60	28 080,00	99 010,60	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	127 090,60	28 080,00	127 090,60	28 080,00	99 010,60	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	127 090,60	28 080,00	127 090,60	28 080,00	99 010,60	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	2 126 405,04	17 720,04	2 126 405,04	17 720,04	2 108 685,00	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	2 126 405,04	17 720,04	2 126 405,04	17 720,04	2 108 685,00	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	2 126 405,04	17 720,04	2 126 405,04	17 720,04	2 108 685,00	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	2 126 405,04	17 720,04	2 126 405,04	17 720,04	2 108 685,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionn	0,00	0,00	0,00	0,00	18 890 923,66	1 447 581,26	18 890 923,66	1 447 581,26	17 443 342,40	0,00
	Sous Total compte 674	0,00	0,00	0,00	0,00	18 890 923,66	1 447 581,26	18 890 923,66	1 447 581,26	17 443 342,40	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 782 124,00	3 445 310,00	3 782 124,00	3 445 310,00	336 814,00	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	22 673 047,66	4 892 891,26	22 673 047,66	4 892 891,26	17 780 156,40	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	4 501 558,00	0,00	4 501 558,00	0,00	4 501 558,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	4 501 558,00	0,00	4 501 558,00	0,00	4 501 558,00	0,00
6862	Dotations aux amortissements des charges	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 020,00	0,00	1 112 020,00	0,00	1 112 020,00	0,00
	Sous Total compte 686	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 020,00	0,00	1 112 020,00	0,00	1 112 020,00	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	30 540 121,30	4 938 691,30	30 540 121,30	4 938 691,30	25 601 430,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00	0,00	19 723 985,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00
	Sous Total compte 768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00	0,00	34 628,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 771	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00	0,00	28 500,00	0,00	28 500,00
777	Quote-part des subventions d'investissem	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 300,00	4 030 451,00	1 194 300,00	4 030 451,00	0,00	2 836 151,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 300,00	5 363 713,00	1 194 300,00	5 363 713,00	0,00	4 169 413,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 300,00	25 122 326,00	1 194 300,00	25 122 326,00	0,00	23 928 026,00
	Total général	155 633 964,77	155 633 964,77	148 126 296,76	147 423 137,75	49 949 119,28	50 652 278,29	353 709 380,81	353 709 380,81	185 097 641,77	185 097 641,77

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					65 227 149,00									
1641 Emprunts en euros (total)					65 227 149,00									
A142304E	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	21/12/2023	28/12/2023	28/12/2023	65 227 149,00	F		3,260	0,000		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					65 227 149,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		65 227 149,00					0,00	2 126 405,06	0,00	2 126 405,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		65 227 149,00					0,00	2 126 405,06	0,00	2 126 405,04
A142304E	N	0,00	A-1	65 227 149,00	10,00	F		0,000	0,00	2 126 405,06	0,00	2 126 405,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		65 227 149,00					0,00	2 126 405,06	0,00	2 126 405,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Syndicat TRANSMANCHE - Syndicat TRANSMANCHE B. Annexe - - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	65 227 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	B1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Equipements de cuisine	15	28/01/2003
L	Coffre-fort	20	30/03/2007
L	Navires	35	02/12/2013
L	Installations à caractère spécifique	7	10/02/2020
L	Peinture, revêtement silicone	5	25/03/2024
L	Travaux d'amélioration et de modernisation des navires	15	25/03/2024
L	Biens de retour DSP2	0	25/03/2024
L	Indemnités Remboursement Anticipé	6	25/03/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				6 672 124,00	0,00	1 112 020,00	5 560 104,00
2024	Indemnités Remboursement Anticipé	6	25/03/2024	6 672 124,00	0,00	1 112 020,00	5 560 104,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.1

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 17/11/2022 - Concession de services aux risques et périls du Délégataire	DFDS Seaways		SAS	52 794 192,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	9 257 534,25
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 257 534,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 257 534,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	9 257 534,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 310 000,00	1 304 762,00	0,00	1 304 762,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	7 940 054,00	5 613 578,00	0,00	5 613 578,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	6 630 054,00	4 308 816,00	0,00	4 308 816,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	9 257 534,25			9 257 534,25
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	9 257 534,25			9 257 534,25
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				13 566 350,25

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 310 000,00	I 1 304 762,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 310 000,00	1 304 762,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 310 000,00	1 304 762,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 940 054,00	III 5 613 578,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		7 940 054,00	5 613 578,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	4 270 000,00	1 957 617,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 550 000,00	2 543 887,00
28188	<i>Autres</i>	54,00	54,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	1 120 000,00	1 112 020,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 01/04/2025

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
M Hubert PAGEOT	du 02/01/2025	au 01/04/2025
M Pierre GAMBLIN	du 22/07/2024	au 01/01/2025
M Patrick D'ANGELO	du 15/01/2024	au 21/07/2024
M Kamal KEHILA	du 01/01/2024	au 14/01/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**DEFOSSE Fabien (1013729182-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DRFiP DE LA HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME..., le 02/04/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

PAGEOT Hubert (1014303363-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A NORMANDIE ET DE LA SEINE-MARITIM, le 02/04/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le